

**Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative**

**Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse**

NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR « KALEIDO'SCOP »

DOSSIER : AP1 n° 295

Intitulé du projet : Une Chance pour l'Europe

***Porteur du projet :
Conseil Régional Poitou-Charentes***

Evaluateur du projet : Kaléido'Scop (www.kaleido-scop.eu)

**Nathalie Brenac (référénte évaluation quantitative)
Sylvain Abrial (référent évaluation qualitative)
Paul Hallé (évaluation qualitative)
Clément Dupuis (coordination)**

Région(s) d'expérimentation : Poitou-Charentes

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : 1^{er} octobre 2009

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

Le projet « Une chance pour l'Europe » porté par le service mobilité du Conseil régional, consiste à expérimenter un nouveau dispositif de mobilité professionnelle à destination des publics « jeunes demandeurs d'emploi ». Ce dispositif est piloté par le Conseil Régional tout en recherchant des synergies à travers une coopération avec le réseau régional des Missions Locales. L'expérimentation part de l'hypothèse que la mobilité, telle qu'elle était proposée par le service mobilités jusqu'alors excluait un certain nombre de jeunes, notamment les jeunes demandeurs d'emploi. « Une chance pour l'Europe » est donc présenté comme un outil de mobilité innovant, favorisant l'accessibilité des jeunes demandeurs d'emploi à l'international.

Trois objectifs principaux d'évaluation ont été fixés et validés pour le projet «Une chance pour l'EUROPE » par l'expérimentateur, l'évaluateur et le FEJ. Pour chaque question, plusieurs méthodes d'évaluation ont permis de développer les problématiques en suivant la dynamique du projet. Afin de situer ces trois objectifs dans leur contexte, il nous semble essentiel de considérer la dimension partenariale comme une problématique transversale.

Les trois objectifs d'évaluation étaient les suivants :

- La création d'un nouveau dispositif adapté de mobilité internationale permet au public « demandeurs d'emploi » d'accéder en plus grand nombre à la mobilité ?
- En quoi la démarche d'auto-évaluation mise en place par le dispositif permet aux jeunes demandeurs d'emploi en mobilité d'identifier leurs propres compétences pour valoriser leur parcours ?
- Quelle est la plus-value dans le dispositif du travail de parrainage proposé par l'association d'anciens bénéficiaires ?

Lors du dernier rapport semestriel nous avons mis en avant les points suivants:

- 1. Un dispositif d'envergure régionale qui cherche encore son public*
- 2. Passer d'une logique de prescripteur à un rôle de partenaire : quelle juste place pour les missions locales dans le pilotage du dispositif ?*
- 3. Un travail de parrainage par les pairs, élément d'innovation à renforcer*

Devant le faible nombre de jeunes entrés dans l'expérimentation, notre objectif principal d'évaluation de ces derniers mois était de comprendre quels leviers ont réellement été actionnés pour que le dispositif soit visible, reconnu et approprié par les acteurs et les jeunes.

Il est évident qu'une dimension de la démarche évaluative est aujourd'hui entravée par le très faible nombre de jeunes qui partent. En même temps, nous suivons au niveau qualitatif avec beaucoup d'attention l'évolution du positionnement des acteurs concernés, la signification qu'ils y donnent et leur capacité finalement à jouer sur leurs complémentarités afin de mettre en place un parcours accessible pour les jeunes.

Une hypothèse de travail consiste ainsi à dire que l'une des causes de ce faible nombre de bénéficiaires accédant à la mobilité internationale réside dans l'architecture et la production partenariale autour du projet. Nous constatons un faible « déplacement expérimental » des acteurs principaux en termes de pratiques et de processus, par rapport à leur savoir-faire et habitudes acquises sur d'autres champs (la mobilité étudiante notamment).

Dans les mois qui viennent, nous souhaitons répondre de manière structurée aux questions d'évaluation originelles en prolongeant l'hypothèse ci-dessus par les deux points suivants ;

- Les effets du partenariat en termes d'accompagnement du jeune (parcours «insertion/mobilité »)
- Les facteurs d'accessibilité à la mobilité des jeunes demandeurs d'emploi au dispositif «Une chance pour l'Europe »

Au-delà de ce « re-calibrage » de l'évaluation, nous continuons à explorer l'ensemble des dimensions du projet, qui peuvent nous renseigner sur son avancée et sa capacité à perdurer. Les méthodes quantitatives ci-dessous, bien que limitées par le nombre d'entrées dans l'expérimentation nous fournissent quelques éléments complémentaires.

Méthodologie quantitative :

Les outils quantitatifs

- ❖ **E-DataMobilité** : permet de suivre le parcours de mobilité du jeune de son entrée dans l'expérimentation jusqu'à sa sortie. C'est un outil de récolte de données.
- ❖ **Questionnaires**
 - **Jeunes (« Avant départ » et « Retour »)** :

Avant départ : mesurer la perception de la plus-value d'un séjour à l'étranger, ce qu'ils redoutent d'un séjour à l'étranger, affiner la connaissance du public et mesurer la qualité de l'accompagnement.

Retour : savoir ce que le séjour lui a apporté comme plus-value, les réelles difficultés rencontrées, qu'est ce qui a fait que son séjour s'est bien passé et mesurer l'effet de l'accompagnement.

- **Partenaires (« Réseau et coopération »)** :

Mesurer la vision du projet et du partenariat à travers tous les acteurs (porteur de projet inclus) et les thèmes suivants, sur deux échelles Réalité et Importance: objectifs/valeurs/identité, gestion de projet, communication/connaissance mutuelle/dynamique de groupe, démarche qualité.

Pour répondre à la question, « **Quelle est la plus-value dans le dispositif du travail de parrainage proposé par l'association d'anciens bénéficiaires ?** », nous utiliserons plus spécifiquement :

❖ Dans **E-DataMobilité**, les variables :

- Relais d'information : Nom, nombre d'entretien individuel, date d'entrée et date de sortie
- Opérateur de mobilité : nom, nombre d'entretien individuel, date d'entrée et date de sortie, nature de la préparation, type d'expérience, date de parrainage
- Mobilité : durée, structure d'accueil (nom et type), mode d'hébergement
- Retour : entretien au retour

❖ Dans les **questionnaires jeunes**

- Avant départ, les questions :
 - Je me sens bien accompagné(e) dans la préparation de mon séjour
 - Je ne serais pas parti(e) seul(e) à l'étranger s'il n'y avait pas ce projet
- Retour, les questions :
 - Le soutien qu'on m'a proposé avant le départ était (Tout à fait adapté, Adapté, Peu adapté, Pas du tout adapté)
 - Si mon séjour à l'étranger s'est bien passé c'est surtout grâce à ... (une formation avant le départ (linguistique, interculturelle...), une personne (tuteur, référent...) en France qui m'a accompagné pendant le projet, le responsable du projet à l'étranger, la formation à l'arrivée dans le pays d'accueil (linguistique, interculturelle...), la ou les personne(s) responsables de l'organisation qui m'a accueilli sur place
 - Concernant l'entretien ou la réunion d'évaluation à mon retour en France, je suis (Très satisfait, Assez satisfait, Peu satisfait, Pas satisfait)

Pour répondre à la question « **En quoi la démarche d'auto-évaluation mise en place par le dispositif permet-elle aux jeunes demandeurs d'emploi en mobilité d'identifier leurs propres compétences pour valoriser leur parcours ?** », nous avons prévu d'utiliser certaines questions du questionnaire jeune Retour.

Pour répondre à la question « **La création d'un nouveau dispositif adapté de mobilité internationale permet-elle au public « demandeurs d'emploi » d'accéder en plus grand nombre à la mobilité ?** », nous utiliserons plus spécifiquement :

❖ Dans **E-DataMobilité**:

- Relais d'information : type
- Opérateur de mobilité : type
- Le nombre de jeunes informés
- Le nombre de jeunes partis

❖ **A partir des chiffres des financeurs et des associations impliquées dans les plateformes autour de quelques axes** (pour une analyse comparative ante-post) :

- Types de mobilité (individuelle vs. collective, court terme vs. long terme)
- Types de publics touchés (niveaux de formation, genre...)
- Types de programmes actionnés (éducation non formelle/formelle/professionnelle)
- Enveloppe financière

- Soutien institutionnel (à travers les enveloppes financières)

A ce jour, nous n'avons pas demandé au porteur de nous fournir leurs données historiques concernant ces jeunes. Nous avons préféré les laisser développer leur projet.

A la fin du premier trimestre 2011, un fichier Excel leur sera envoyé. Depuis le début de l'expérimentation, nous sommes en contact avec les principaux financeurs de la mobilité (notamment les programmes utilisés par les porteurs de projets à, a savoir 2E2F et AFPEJA) pour collecter leurs données territoriales. Nous les avons rencontrés régulièrement; ils rencontrent des problèmes de compilation de données. Face à cette problématique, nous avons offert nos services pour traiter des données "brutes" et restons en attente de leur autorisation (dépendante de contraintes techniques et institutionnelles).

- ❖ Toutes les questions du questionnaire « **Réseau et coopération** »

2. Etat d'avancement et premiers résultats

a) Architecture du projet de mobilité « Une Chance pour l'Europe »

La projection de départ de la part du service mobilités d'un partenariat exclusif avec les Missions locales ne peut être comparée facilement à d'autres projets expérimentaux, dont la stratégie partenariale se traduit par la construction d'une plateforme multi-acteurs. Il est donc intéressant de s'interroger sur l'efficacité/efficience de ce modèle de partenariat exclusif qui, par ailleurs, repose sur une représentation du rôle des uns et des autres, qui est à questionner.

Rôle, configuration et représentation du « parrainage »

Dans l'appel à projet, les jeunes désignés parrains étaient présentés comme pleinement acteurs du projet, ajoutant ainsi un véritable élément d'innovation qui met en tension les catégories institutionnelles habituelles. La préfiguration de leur rôle en tant qu'élément d'ajustement et de rapprochement d'un nouveau public (jeunes demandeurs d'emploi) par l'institution, suppose d'un certain engagement réciproque (des parrains et de l'institution) qui ne nous semble aujourd'hui pas à la hauteur de l'ambition affichée. Les premiers entretiens nous révèlent que le parrainage est perçu comme une pratique très intéressante dans le dispositif. Pour les jeunes qui en ont bénéficié, il semble que cela les ai rassurés. Pour les jeunes parrains, on sent une grande motivation à utiliser son propre vécu pour transmettre aux autres et « passer le relais ».

Toutefois :

- Le « dispositif » désigne un groupe de jeunes qui expriment aujourd'hui une motivation à agir ainsi mais qui ne se sentent pas « impliqués » dans la construction de leur rôle, qui, par conséquent, reste flou.
- Un lien très informel noue les jeunes à l'équipe du service mobilités ou aux missions locales. Un manque de « culture commune » du parrainage s'exprime, c'est à dire le besoin de se sentir appartenir à un système cadré, au-delà d'une intervention ponctuelle et informelle.

Nous constatons donc un écart entre l'objectif d'un dispositif de « parrainage » qui, par définition, crée une relation parrain-filleul dans un cadre précis et inscrit dans un temps défini, et une pratique consistant à faire témoigner des jeunes ayant une expérience de mobilité dans une logique d'exemplarité. Nous avons déjà identifié par ailleurs cette pratique informelle de la présentation de « l'exemple ». Elle s'avère efficace car elle donne bien une « illustration » concrète de ce que peut être un stage à l'étranger. Cependant, à la lumière du nombre de bénéficiaires, l'existence de ce dispositif ne laisse présager en rien une plus grande efficacité du projet.

Par ailleurs, le parrainage par les pairs induit une attente de cadrage minimal dans le temps et demande des moyens à la hauteur de l'objectif. Nous ne constatons aucun dispositif formalisé d'accompagnement. Aussi, les parrains, séduits par l'idée en soi, nous ont ainsi exprimé leur envie d'être (in)formés, rassemblés, fédérés et de comprendre à quoi ils participent, plus globalement.

Un dispositif institutionnel à l'épreuve de l'espace partenarial

Comme précisé ultérieurement, nous manquons d'éléments pour affirmer en quoi la relation partenariale a évolué entre le service mobilité et les missions locales depuis le rapport de juillet 2010. Nous pouvons cependant noter une certaine distance et différence d'appréciation de la question de la mobilisation de la part des deux acteurs. Du côté de la Région, on déplore un manque d'adhésion et une difficulté à mobiliser les jeunes, alors même que le dispositif aurait été conçu spécialement à la demande des missions locales. Il est aussi admis qu'il n'est pas aisé d'être à la fois dans un rôle de financeur et de pilote d'un dispositif au sein d'un partenariat. Le déplacement vers un rôle de pilotage d'un partenariat (qui d'ailleurs demande des savoir-faire très différents) tel qu'inscrit dans la programmation initiale du projet « Une chance pour l'Europe » déstabilise certainement les rôles et pratiques habituelles. Toutefois, la situation produit autant un risque de « repli sur soi » (et terme de métier, rôle, légitimité) que de voir émerger une nouvelle posture et des savoir-faire adaptés au pilotage d'un partenariat.

b) Une logique de parcours non (encore) abouti

A l'origine du projet, il y bien l'idée d'un « parcours de mobilité », par un passage de relais entre les référents Missions Locales (qui sont mentionnés comme essentiels dans le recrutement en tant que professionnels de l'accompagnement), l'équipe de la région qui accueille les candidatures, gère le dossier et propose les différents placements, un ancien bénéficiaire qui est nommé pour assurer un parrainage auprès du jeune qui va partir, un cours de langue sur place, un suivi à distance ou sur place du stage et un accompagnement de retour de mobilité pour capitalisation des compétences acquises par un outil type Europass.

Le fonctionnement et le dysfonctionnement de ce « circuit » mis en place pour les jeunes en recherche d'emploi découle de la capacité de tous les acteurs à le construire ensemble et à l'ajuster au fur et à mesure (c'est bien la démarche expérimentale) selon les obstacles identifiés, la connaissance des capacités de différents acteurs et des besoins du public cible.

Travailler ensemble sur le passage de relais demande soit un contrôle et une formalisation des rôles des uns et des autres (principe taylorien), soit une grande confiance (travail en réseau et partenariat horizontal). L'absence (relative) de ces deux dimensions (formalisation/confiance) renvoie finalement à une faiblesse de l'espace de régulation (permettant d'ajuster entre cadre existant et cas par cas).

c) L'accessibilité des jeunes au dispositif

En les considérant comme un effet de l'architecture partenariale et du parcours qui en découle, les chiffres dont nous disposons nous amènent évidemment à interroger l'accessibilité du dispositif dans sa globalité et à identifier précisément les mécanismes sélectifs et freins à la cause.

Tout autant d'éléments qui ne nous permettent pas d'affirmer aujourd'hui que le parcours du jeune dans sa mobilité est réellement sécurisé ou a minima réellement renforcé/ajusté en comparaison avec les pratiques déjà existantes. Nous allons pour cela retourner sur le terrain afin de mieux comprendre le recrutement par les Mission locales et leur orientation vers le service mobilité du CR. Du côté des Missions locales interrogées s'expriment quelques réserves quant à l'accessibilité du dispositif par leur public. En plus de certains échecs de « placement » de jeunes, un certain nombre de professionnels des Missions locales se sentent enfermés dans un rôle de prescripteur avec les frustrations que cela induit en termes d'accès à l'information, et d'un suivi très parcellaire du jeune. Le projet met en tension leur rôle de « généraliste de l'insertion ». Pour suivre le parcours même du jeune, les blocages administratifs (formulaire, lettre de motivation,...) sont à prendre en considération ainsi que le niveau des exigences qui aujourd'hui amènent un certain nombre de conseillers – en plus des raisons déjà stipulées - à ne pas orienter leurs jeunes vers le dispositif (niveau d'anglais, compétences professionnelles). Au fur et à mesure que l'échantillon s'agrandit, d'autres tests statistiques vont également être menés (la différence entre les jeunes qui partent et ceux qui abandonnent, notamment en termes de situation socioprofessionnelle).

Partie quantitative :

Le faible nombre de jeunes ne nous permet d'avoir de résultats quantitatifs. Cet état est analysé dans la partie qualitative.

❖ E-DataMobilité :

Objectif visé (en nombre de jeunes partants)	Nombre de jeunes saisis (informés, partis, revenus, arrêtés)	Nombre de jeunes ayant abandonné l'expérimentation (avant de partir)	Nombre de jeunes ayant terminé leur mobilité avec date de départ connue et date de retour au plus tard au 31/12/2010 connue	Nombre de jeunes avec date de départ connue avant 31/12/2010 et date de retour inconnue
60	19	6	2	11

Au vu du faible niveau de remplissage d'E-DataMobilité, nous avons procédé à différents temps d'alerte:

- entretien avec le coordinateur du projet avant l'été et en septembre
- mail avec extrait de données d'E-DataMobilité et mise en évidence des noms des jeunes ayant des saisies de dates manquantes ou a priori erronées
- mail des taux de remplissage et du nombre de jeunes saisis

Les résultats descriptifs issus d'E-DataMobilité concernent les données démographiques : sexe, âge, niveau de qualification, zone de vie. Les données ne peuvent pas être interprétées de manière significative.

L'accès « Consultant » permet aux différents membres de l'équipe de Kaléido'Scop de visionner les données afin de préparer leur entretiens qualitatifs individuels ou collectifs aussi bien auprès des jeunes que des porteurs de projet et partenaires.

❖ Questionnaires jeunes (« Avant départ » et « Retour ») :

Afin de pouvoir envoyer le plus fréquemment possible les questionnaires jeunes, le porteur doit saisir en priorité les données démographiques du jeune, sa date de départ et sa date de retour. Certains questionnaires n'ont pas été envoyés pour plusieurs raisons :

- la date de départ est souvent renseignée après le départ réel du jeune, expliquant le faible taux d'envoi du questionnaire « Avant départ » par rapport au nombre de partants
- la date de retour n'est presque jamais remplie ce qui explique un faible taux d'envoi et de participation au questionnaire « Retour »

Nombre questionnaires "avant départ" envoyés	Nombre de jeunes ayant répondu "avant départ"	Taux de participation questionnaire "avant départ"	Nombre questionnaires "retour" envoyés	Nombre de jeunes ayant répondu "retour"	Taux de participation questionnaire "retour"
2	0	0,00%	3	0	0,00%

Aucune analyse de résultats n'est possible car aucun des jeunes contactés n'a répondu aux questionnaires.

Tout ce travail avec les questionnaires sont accessibles aux différents membres de l'équipe de Kaéido'Scop afin de préparer leur entretiens qualitatifs individuels ou collectifs auprès des jeunes.

❖ Questionnaire « Réseau et coopération » :

Ce questionnaire est un des outils utilisés pour répondre à l'objectif suivant :

« La mise en place d'une plateforme interinstitutionnelle (vs. Multiples structures) garantit-elle une meilleure gestion de la mobilité des jeunes avec moins d'opportunités ? »

Nb participants	Nb répondants	Taux de réponse
36	9	25,00%

Le questionnaire a été envoyé le 13/12/2001 et une relance a été faite le 03/01/2011. Le faible taux de réponse au 17/01/2011 s'explique par le fait que certains partenaires n'ont pas voulu répondre, ayant été « surpris » par l'invitation à répondre au questionnaire (différents niveau d'investissement/implication dans le projet, incompréhension). Cet état de fait va être analysé dans la partie qualitative.

L'analyse des questionnaires ne sera pas présentée car les réponses ont été récoltées après le 31/12/2010.


Tout ce travail avec les questionnaires sont accessibles aux différents membres de l'équipe de Kaléido'Scop afin de préparer leur entretiens qualitatifs individuels ou collectifs auprès des porteurs et partenaires.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Clément Dupuis, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1 n° 295_EVA, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : 09/02/2011

Signature :



KALEIDO'SCOP -entreprise coopérative-

3, rue Dormoy - F42000 St Etienne
Tél. : +33 (0)9.54.91.85.08.
contact@kaleido-scop.eu - www.kaleido-scop.eu
Siret : 492 992 425 00024 - TVA : FR51492992425